

BILAN SOCIAL 2009

Rapport de présentation

Le bilan social 2009 est établi pour la majorité des éléments à partir des données extraites du logiciel OMESPER et, pour une moindre part, sur la base d'enquêtes statistiques des différents services. Son cadrage est similaire à celui des précédentes éditions.

1 - Il tient compte et intègre la majorité des remarques présentées par les organisations syndicales au cours de la réunion de concertation du 21 avril 2010. Celles-ci sont listées par chapitre :

2-B- Les effectifs du ministère :

Les données sont produites par corps pour chacune des filières.

3-B- Les avancements et promotions :

Les données ont été présentées sous forme sexuée. Celles relatives aux personnels d'exploitation et des transports, et également celles concernant les syndics de gens de mer ont été intégrées dans les différents tableaux.

3-D- Les détachements :

Les données relatives aux détachements sans limitation de durée (DSLSD) ont été ajoutées.

3-F- La formation :

La CMFP, instance paritaire de concertation relative à la formation, est présentée.

3-O- Les rémunérations principales et accessoires :

Une « fourchette indemnitaire » qui établit les modulations des régimes indemnitaires par corps, catégories et filières est intégrée aux différents tableaux.

4- La parité et l'égalité entre les femmes et les hommes :

La répartition femmes / hommes apparaît par filière et par catégorie, la présentation des nominations des cadres dirigeant est établie sous forme sexuée, une nouvelle rubrique est introduite : « les distinctions honorifiques ».

5- Le dialogue social :

Une nouvelle présentation plus lisible de la représentativité syndicale a été introduite : l'organisation syndicale majoritaire est placée en colonne de tête dans chaque tableau.

2 - Ce document a fait l'objet d'une présentation aux organisations syndicales lors d'une réunion de concertation qui s'est tenue le vendredi 3 décembre 2010. Les modifications demandées par les organisations syndicales au cours de la réunion de concertation seront intégrées dans la version définitive du bilan social 2009.

Outre des corrections rédactionnelles relevées, ces modifications portent sur les rubriques suivantes :

1 – Le ministère en 2009 :

- Réduction des présentations des directions de l'Administration Centrale et intégration de la

- liste des EPA / EPIC ainsi que des services du réseau scientifique et technique ;
- Réduction de la partie sur l'activité du ministère.

2 – Les effectifs :

- Présentation de l'évolution des chiffres de la Fonction Publique d'Etat

3 – B – *Les avancements et les promotions*

- Effectif total de chaque grade

3 – F – *La formation* :

- Réécriture du paragraphe concernant « Le projet de réforme du décret n°56-585 du 12 juin 1956 »
- Insertion des chiffres 2007 et 2008 sur le nombre de jours de formation reçues par agent

3 – G – *La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences* :

- Modifications rédactionnelles

3 – I – *Bilan des concours et examens professionnels nationaux en 2009* :

- Rajout du comparatif de l'année précédente

3 – M – Le comité d'aide sociale (CAS) du personnel de l'Equipement et du Logement :

- Rajout de la représentativité du CAS

3 – N – *La prévention* :

- Rajout d'un paragraphe concernant la prévention des risques psycho-sociaux

3 – P – Les sanctions disciplinaires :

- Suppression des trois premiers paragraphes

4 – *La parité et l'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes* :

- Rajout d'un paragraphe concernant le temps partiel
- Réintroduction du tableau de composition du CTPM

5 – *Le dialogue social* :

- Rajout de l'intitulé des sujets les plus significatifs examinés lors des réunions du CTPM
- Rajout de la représentativité du CTPM, CCAS, CCHS

La discussion menée en CTPM sera rapportée en annexe du bilan social 2009 et il sera consultable sur l'intranet du ministère.